

Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 2, N° 12

le 20 mars 1974

Les relations du Canada avec la République fédérale d'Allemagne et la Communauté européenne, 1

Un grand peintre canadien sort de l'oubli, 3

Participation du Canada à l'Année mondiale de la population, 4

Record mondial établi aux Jeux du Commonwealth, 4

Le Conseil des Arts aide les étudiants à trouver du travail, 4

Projet de pipe-line, 4

Camion-jouet pour tuyaux de drainage, 5

Doctorat honorifique à cinq personnalités canadiennes, 5

Nouveau Règlement de l'Immigration, 6

Le Venezuela achète des téléphones de la Northern Electric, 6

Les relations du Canada avec la République fédérale d'Allemagne et la Communauté européenne

Extraits d'un discours du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, à l'Association germano-canadienne d'hommes d'affaires et de membres des professions libérales (German-Canadian Business and Professional Associates), Toronto, le 16 février.

* * * *

Pour résumer les choses en un mot, les relations canado-allemandes "bourgeonnent". Il y a dix ans, le commerce entre le Canada et la République fédérale d'Allemagne s'élevait à environ 315 millions de dollars. Selon les derniers chiffres, nous nous approchons d'un milliard de dollars par an, ce qui représente en dix ans une augmentation de 160 pour cent. L'an dernier il y a eu une augmentation de 25 pour cent des échanges dans les deux sens. L'Allemagne est devenue notre quatrième grand partenaire commercial. Ce sont là des chiffres impressionnants et je suis convaincu qu'ils témoignent dans une mesure importante du travail acharné et de l'ambition éclairée de nombreux membres des professions libérales et des milieux d'affaires germano-canadiens.

A eux seuls, toutefois, ces chiffres ne disent pas tout. On peut encore explorer un certain déséquilibre. Bien qu'elles aient progressé, nos exportations vers la République fédérale sont restées en arrière de nos importations en provenance d'Allemagne. Pour sa part, le gouvernement essaie de corriger ce déséquilibre en stimulant les ventes non seulement de matières brutes ou semi-traitées, mais aussi d'une diversité de produits manufacturés ou transformés. Dans une société libre, c'est là une oeuvre qui se réalise en collaboration et la réussite dans ce domaine dépendra dans une grande mesure de l'appui et de l'initiative des milieux d'affaires canadiens.

Le commerce n'est évidemment qu'un des aspects des relations du Canada avec la République fédérale. D'autres intérêts communs ressortent de la conclusion d'accords sur la science et la technologie, la recherche et la production de défense, la sécurité sociale, sans oublier l'accord envisagé sur la

coopération culturelle. En septembre dernier, M. Scheel et moi-même avons signé un accord relatif à des consultations bilatérales sur des questions d'intérêt commun. Dans le domaine de la science et de la technologie, les résultats ont été très satisfaisants de part et d'autre. La coopération industrielle s'exerce déjà en matière de technologie des océans et il y a des perspectives d'une collaboration fructueuse dans le domaine des satellites de télécommunications.

Nos relations avec la République fédérale comme avec l'ensemble de l'Europe n'ont jamais été fondées exclusivement, ni même essentiellement, sur le commerce. Des liens permanents et puissants ont été forgés par l'histoire, par des valeurs communes et, pour beaucoup d'entre nous, par des origines européennes communes.

Ces liens sont forts, mais nos relations ne sont pas statiques. Les problèmes et les perspectives de la Communauté européenne sont sujets à évolution. L'attitude du Canada à l'égard de la Communauté, particulièrement sous l'administration Diefenbaker, n'a pas toujours été empreinte d'enthousiasme. Mais lorsque l'administration dont je faisais et fais toujours partie a assumé son mandat, et au fur et à mesure que la Communauté elle-même se développait en élargissant ses institutions et en se tournant davantage vers l'extérieur, une réaction s'est produite et il y a eu évolution de l'attitude canadienne, tant de la part du public que du Gouvernement du Canada.

L'attitude canadienne a été aussi modelée par une reconnaissance de la stature mondiale de la Communauté européenne. L'élargissement de cette dernière n'est pas simplement une question d'arrangements institutionnels nouveaux en Europe. En dépit de désaccords inévitables et de frictions